

Présents :

M. AVERSENG Patrick, Mme CLAU Nadine, Mme DEBIAIS Francine, Mme FALGA Karine, M. FIORINA Luc (à partir du point n°3), Mme GUESDON Nicole, M. MIETTE Pierre, Mme MOREL Michelle, Mme PEYRUSSE Martine, M. PREVEDELLO Xavier

Procuration(s) :

Absent(s) :

M. BOUDET Bernard, M. NOGUES Laurent, M. ROQUES Henri-Jean

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Mme FALGA Karine

Président de séance : M. PREVEDELLO Xavier

1 - Compte rendu séance du 13 novembre 2019

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - Marché rue des Platanes - Avenant n°1 - DE2020 005

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un projet d'avenant aux travaux de réfection de la rue des Platanes :

Lot 1 – Voirie : plus-value de 4 304,65 € HT, soit 5 165,58 € TTC. Cette plus-value correspond aux travaux modificatifs concernant le réseau d'arrosage et pluvial, le remplacement de la zone stabilisée par une zone en béton, la modification de la maçonnerie prévue sur un mur de soutènement et la clôture.
Le délai global des travaux est augmenté au 24 mars 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Accepte l'avenant présenté,
- Autorise le Maire à signer l'avenant.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 - Suppression de deux emplois permanents - DE2020 001

VU la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale ;

VU l'avis favorable du comité technique du 5 décembre 2019;

LE MAIRE expose aux membres de l'organe délibérant, qu'il conviendrait à compter du 1^{er} janvier 2020 de supprimer les emplois permanents :

<i>Période</i>	<i>Nombre d'emploi</i>	<i>Grade</i>	<i>Temps de travail Hebdomadaire</i>
A compter du 1 ^{er} janvier 2020	1	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	35 heures
	1	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	25 heures 30

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

1°/ **Adoptent** les propositions du Maire

2°/ **Le chargent** de l'application des décisions prises.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

4 - Tarifs 2020 pour photocopies - instauration tarif copie couleur - format A3 - DE2020 002

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il conviendrait de revoir la tarification des photocopies, relevés cadastraux fixée par délibération en date du 22 octobre 2001.

Monsieur le maire invite le conseil municipal à instaurer en complément, un tarif pour les photocopies couleur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'appliquer, à compter du 1^{er} février 2020, les tarifs suivants :

- photocopie format A4 Noir et Blanc 0,15 €
- photocopie format A3 Noir et Blanc 0,30 €
- photocopie format A4 Couleur 0,75 €
- photocopie format A3 Couleur 1,50 €
- relevé cadastral noir et blanc 1,00 €
- relevé cadastral couleur 5,00 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

5 - Budget 2019 - DM n°2 - DE2020 003

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2019 :

COMPTES DEPENSES					OBJET	MONTANT
Sens	Section	Chapitre	Opération	Article		
D	F	023		023	Virement section invest	+ 90 483,13
D	I	040		21312	Bât scolaire	+ 9 911,59
D	I	040		2158	Autres installations	+ 9 079,20
D	I	040		2313	Constructions	+ 71 492,34

COMPTES RECETTES					OBJET	MONTANT
Sens	Section	Chapitre	Opération	Article		
R	F	042		722	Immo. corporelles	+ 90 483.13
R	I	021		021	Virement de la section fonctionnement	+ 90 483,13

VOTE : Adoptée à l'unanimité

6 - Demande de subvention dératissage 2019 - DE2020 004

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- SOLLICITE, comme par le passé, l'attribution d'une subvention de 40 % du montant des frais de dératissage, versée par le Département,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces consécutives à la présente délibération.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Questions diverses

7 - Ecran Samsung Flip - Monsieur le maire propose d'acquérir un écran interactif prêté par la société Centre Bureautique. Cet écran permet de projeter des documents ou des informations via internet, et de les modifier en direct. Il est mobile et peut être transporté dans différents espaces de réunion. Il est proposé au conseil municipal de le louer ou de l'acheter. (Location 82€ HT par mois sur 3 ans et achat 2640€ HT). La solution de la location permettrait de faire évoluer l'écran avant le terme de la location. Le conseil municipal accepte d'acquérir l'écran Samsung Flip en location sur 12 trimestres pour 89€ HT par mois.

8 - Etat des Restes à Réaliser 2019 : Monsieur le maire présente l'état des restes à réaliser du budget 2019. L'état présente en dépenses un solde de 753 056.41 € qui correspond aux travaux en cours, et en recettes la somme de 579 311.64 € qui correspond aux subventions obtenues. Le conseil municipal accepte l'état des restes à réaliser 2019.

9 – Rapport de sécurité : Monsieur le maire indique que le rapport de sécurité des aires de jeu établi par la société CEET présente un état non satisfaisant. Face à ce constat, l'assemblée décide de le faire démonter par les services techniques et propose d'étudier son remplacement pour le budget 2020.

10 – Lettre Préfet : Monsieur le maire fait part d'un courrier reçu en réponse à la demande de subvention pour le financement de la vidéosurveillance de la commune. Le Préfet indique que notre demande n'a pas pu être retenue en raison de dotation insuffisante allouée au département. Le délai de recours sur cette décision est de 2 mois. Monsieur le maire propose de prendre rendez-vous après le 28 février avec le directeur des services du Cabinet pour exposer notre position : l'Etat nous a incités à nous équiper en vidéosurveillance « haut de gamme » pour obtenir des subventions, il doit tenir ses engagements.

11 – Festival « Alors... Raconte » : Michelle Morel rappelle la venue de conteurs du festival le 1^{er} février 2020 et les besoins pour l'organisation et le bon déroulement de la journée.

12 – Demande autorisation foodtruck – Monsieur Vroman Franck demande à garer un camion de vente de nourriture à emporter le jeudi soir sur la place de la Poste à partir du 1^{er} février 2020. Le conseil municipal donne son accord.

13 – Nuisances pigeons – Monsieur Pierre Miette informe de doléances d'un administré sur les problèmes liés aux pigeons. Le piégeage réalisé sur l'année 2019 n'a pas été concluant en termes de quantités d'oiseaux capturés. Il ne sera donc pas reconduit cette année. Pour l'instant, nous n'avons pas de solution à proposer.

14 – Canal -Travaux enrochement : Monsieur le maire indique que les VNF réalisent des travaux d'enrochement afin de renforcer la berge qui s'effondre sur une partie des bords du canal entre les deux ponts. Environ la moitié de la berge va être enrochée, le reste n'est pas prévu par les VNF. Il faudra prévoir un encastinage (couche de finition) lorsque les travaux seront terminés.

15 – Bibliothèque : Michelle Morel indique que le local qui accueille actuellement la bibliothèque est vétuste et nécessite une mise aux normes. En attendant de trouver un nouveau local adapté, il est proposé de fermer la bibliothèque.

16 – SIRTOMAD dispositif Cliiink : Monsieur le maire informe qu'une borne de collecte de verre équipée de capteurs va être installée sur chaque lieu de collecte de la commune. Celles-ci permettront de collecter des points qui pourront être échangés avec des cadeaux/remises chez des commerçants. Ce dispositif sera effectif à la fin du premier trimestre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.